

Parc Oriental

10
&
11
Sept
2016



Participation de
Hiroyoshi YAMAJI

Salon National

庭
園

Invité d'honneur

**Alexandre
ESCUDERO**



Bonsai

MAULÉVRIER

(Maine et Loire - 49)



Ouverture: le samedi de 14h à 19h / le dimanche de 10h à 18h
Renseignements : Tél. 02 41 55 50 14
<http://www.parc-oriental.com> - E.mail : contact@parc-oriental.com

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

Parlons
BONSAI
.com

Union du
Bonsai
Français

Le Courrier
de l'ouest

Fédération
Française
de Bonsai
FFB

Règlement de participation au Salon National du Bonsaï 2016

L'exposition est réservée aux membres de clubs et d'indépendants amateurs dont l'objectif est de proposer aux visiteurs du Salon National du Bonsaï de Maulévrier les meilleurs arbres français.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : 10 et 11 septembre 2016

Lieu : Maulévrier (49) – Salles des Fêtes

Horaires d'ouverture au public :

Samedi 10 septembre : 14h00 – 19h00

Dimanche 11 septembre : 10h00 – 18h00

Tarifs :

Entrée visiteurs exposition seule : 5 euros

Entrée visiteurs exposition et Parc : 9 euros

Entrée visiteurs (membre FFB ou UBF) : 8 euros

Gratuit pour les enfants de – de 12 ans

Accès :



Horaires de montage :

Vendredi 9 septembre : de 17h00 à 20h00 (horaire impératif)

Samedi 10 septembre : de **8h00 à 12h00 (horaire impératif)**

Horaires de démontage : Dimanche 11 septembre **à partir de 18h15**

Hébergement :

Une liste des hôtels ou autres hébergements situés à proximité du Parc Oriental de Maulévrier vous sera fournie sur simple demande.

CONTACTS

Parc Oriental de Maulévrier : 02 41 55 50 14 – contact@parc-oriental.com

Site internet : www.parc-oriental.com

Inscription en ligne : <http://www.parc-oriental.com/activites/salon-national-du-bonsai/>

REGLEMENT GENERAL

Art 1. Le Salon du Bonsaï 2016 du Parc Oriental de Maulévrier est une exposition nationale du Bonsaï qui aura lieu le samedi 11 et Dimanche 12 septembre 2016 au sein de la Salle des Fêtes de Maulévrier (49). Cet évènement consacré à l'univers du Bonsaï à pour but de promouvoir cet art en proposant aux amateurs de toute la France d'exposer leurs meilleurs œuvres.

Art 2. Le Salon du Bonsaï constituent une exposition d'environ 50 arbres de niveau national. Les demandes d'admission, signées par les participants, devront être adressées à l'organisateur. Se servir de la fiche d'inscription en complétant toute les informations demandées et en joignant tous les documents demandés OU inscription directe via le site du Parc Oriental de Maulévrier (<http://www.parc-oriental.com/activites/salon-national-du-bonsai/>). Les demandes devront parvenir obligatoirement avant la date limite indiqué sur le « Fiche d'inscription », soit au plus tard le 30 juin 2016.

Art 3. En signant la Fiche d'inscription, les participants, de quelques natures qu'ils soient, déclarent adhérer aux clauses du présent règlement.

Art 4. Pour être prise en compte, toute demandes d'inscription au Salon du Bonsaï 2016 doit être intégralement complétée. Les dossiers incomplets ou non signés ne seront pas pris en compte. L'organisation notifiera en temps utile la validation de la demande d'inscription qui est nominative.

Art 5. La participation au Salon National du Bonsaï 2016 est gratuite. Les participants peuvent s'inscrire en remplissant la fiche d'inscription. Vous pouvez inscrire plusieurs bonsaï (dans ce cas **remplir une fiche d'inscription par Bonsaï**). La sélection des Bonsaï se fera dans les jours suivants la date limite d'inscription par les membres organisateurs de ce Salon National. Vous serez informé de votre sélection par courrier et/ou par E-mail. L'organisateur reste souverain dans le choix des Bonsaï sélectionnés et peut refuser une participation sans justifier sa décision.

D'autre part, sur place, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'exposition d'un Bonsaï dont les caractéristiques ne correspondent pas à celles mentionnées sur la fiche d'inscription, et /ou pas aux photos qui accompagnent la fiche d'inscription et dans le cas où l'état sanitaire de l'arbre n'est inacceptable dans le cadre d'une exposition.

Chaque espace de présentation correspond à un linéaire de 2 m séparé par une bande rouge, les tables seront nappées et le fond sera de couleur clair.

La présentation des arbres aura autant d'importance que la qualité de l'arbre en lui-même. Tablette, plante d'accompagnement, suiseki,... seront absolument nécessaires afin de respecter les règles « classiques » de présentation.

Les arbres exposés peuvent être de toutes catégories de taille, d'espèce, de style et d'origine (prélèvement, import, pépinière, semis,...)

Art 6. Assurance et sécurité : Afin de garantir une sécurité, une surveillance des arbres pendant les heures d'exposition sera effectuée par les membres organisateurs. En dehors des horaires d'ouverture du Salon, une protection sera effectuée par une société spécialisée. D'autre part, une assurance est souscrite pour chacun des Bonsaï qui sera exposé. Le montant maximum garanti sera celui que vous aurez mentionné sur la fiche d'inscription. Il est donc impératif d'apporter cette information qui restera confidentielle.

Art 7. Il sera mis à disposition de chaque participant 2 badges lui permettant l'accès à la salle d'exposition et au Parc oriental de Maulévrier. Ils ne pourront être vendus ni prêtés sous peine de retrait sans indemnités.

Art 8. Toute opération de prise de vue, statiques ou animées, destinée à une exploitation commerciale, est soumise à l'autorisation expresse de l'organisateur. Par ailleurs les participants, par leur inscription, acceptent d'être pris en photo ou film, ainsi que leurs bonsaï, par l'organisateur ou toute autre organisation mandatée par lui.

Art 9. Toute infraction à l'une des clauses du présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive du participant.

Art 10. Dans le cas où, pour une raison quelconque, l'exposition ne pourra avoir lieu, les demandes d'admission seront annulées purement et simplement sans que les participants puissent, de convention expresse, exercer un recours, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, contre l'organisateur.

Salon du Bonsaï 2016

10 & 11 septembre 2016 – Maulévrier (49)

Date limite de réception des inscriptions : 30 juin 2016

Par courrier : Parc oriental - Route de Mauléon - 49360 MAULEVRIER

Par courriel : contact@parc-oriental.com

Exposant

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code Postal – Ville :

Tél. : E-mail :

Nom botanique du Bonsaï :

Hauteur (en cm) : largeur (en cm) :

Poterie/Potier :

Accessoires de présentation :

- plante d'accompagnement
- Kakemono
- Suiseki
- Autre :
-

Valeur estimé du Bonsaï exposé et des accessoires (pour assurance) : €

Le participant adhère aux clauses et conditions du règlement général dont il déclare avoir pris connaissance.

A..... le

Mme/M.Signature

Joindre OBLIGATOIREMENT

une photo de bonne qualité en condition d'exposition (arbre et tablette)